“Verviers Ville conviviale”, c’est parti !

Politique Les travaux ont démarré ce lundi par les carrefours Harmonie et de la Chic-Chac.

Les prochaines années seront synonymes de profondes transformations pour le centre-ville verviétois. D’ici 2023, plusieurs artères et places afficheront un tout autre visage qu’aujourd’hui.

Comme évoqué la semaine dernière dans nos colonnes, la Ville de Verviers a en effet obtenu un subside européen de 8 millions d’euros dans le cadre du projet Feder “Verviers, Ville conviviale”, destiné à donner un sérieux coup de lifting à la Cité lainière. Au total, l’investissement public s’élèvera à près de 14,7 millions d’euros.

Et le chantier “Verviers Ville conviviale” a débuté ce lundi 26 août par les carrefours Harmonie et de la Chic-Chac, à proximité de la place de la Victoire et du Grand Théâtre de Verviers.

“*Les travaux évolueront par phases et si le chantier du carrefour Harmonie, prévu pour 150 jours ouvrables, s’achèvera en 2020, cela ne nous empêchera pas de débuter les travaux sur la place Verte dès l’automne prochain*”, relate l’échevin verviétois Maxime Degey.

En ce qui concerne le chantier de la Porte de Heusy, les travaux sont déjà en cours puisque la démolition du Phoenix a débuté récemment, mais la réalisation de la place conviviale est quant à elle prévue courant de l’année prochaine.

Les travaux de la place Verte, qui commenceront en octobre, devraient durer jusqu’en février 2021. Les travaux de la rue Xhavée et Crapaurue devraient débuter fin 2020 et se terminer jusqu’à la mi-2022.

D.R.

Harmonie
Une vue du futur carrefour.

La place du Martyr, quant à elle, ne devrait être en travaux qu’à partir de janvier 2021, “*ce qui lui permet d’accueillir une année de plus FiestaCity*”, ajoute l’échevin Maxime Degey. Les travaux devraient durer jusqu’à la mi-2022.

La Cour Fischer va également être transformée à partir du début 2021, et les travaux devraient durer jusqu’en juillet 2023. Les travaux de la rue du Manège devraient être les derniers à être entrepris, dès la mi-2022, pour se conclure à la mi-2023. On est donc parti pour plusieurs années de travaux en Cité lainière !

Lucien Demoulin

Trois procès d’assises pour finir l’année 2019

Justice La rentrée de septembre s’annonce chargée pour les cours et tribunaux liégeois.

Trois procès se tiendront devant la cour d’assises de Liège avant la fin de l’année 2019. La justice liégeoise aura aussi à se pencher dès la rentrée de septembre sur l’affaire des anciens coureurs cyclistes Vinokourov et Kolobnev, sur le dossier d’Alain Mathot ainsi que sur celui des dix motards poursuivis pour l’homicide de Jeff Nyssen. La cour d’assises devrait programmer de plus en plus de procès durant l’année judiciaire 2019-2020.

Le procès d’Eddy Michel (38 ans), un père accusé des assassinats de ses deux enfants âgés de 4 et 7 ans commis le 30 septembre 2017 à Liège, se déroulera dès le 16 septembre. Le dossier de Francis Kaiser (57 ans), qui avait tué sa compagne âgée de 50 ans le 5 août 2017, sera examiné dès le 21 octobre. Mohamed Boughaiout sera pour sa part jugé au mois de novembre pour avoir commis l’assassinat de sa maman âgée de 62 ans.

Alors que l’affaire relative aux faits de corruption survenus dans le cadre de la construction de l’incinérateur d’Intradel à Herstal a déjà été jugée par le tribunal correctionnel et la cour d’appel, la justice liégeoise doit encore se pencher sur le cas d’Alain Mathot, poursuivi dans ce dossier. Mais la procédure a connu un coup d’arrêt lorsque sa défense a introduit une procédure en dessaisissement de la justice liégeoise devant la Cour de cassation.

Le tribunal correctionnel reprendra le 10 septembre l’examen de l’affaire du Kazakh Alexandr Vinokourov et du Russe Alexandr Kolobnev, suspectés de s’être arrangés alors qu’ils étaient tous les deux en tête du Liège-Bastogne-Liège, le 25 avril 2010, à quelques centaines de mètres de l’arrivée à Ans.

La cour d’appel examinera à partir du 14 octobre le dossier reproché à dix motards impliqués le 26 décembre 2015 dans l’homicide du Tihangeois Jeff Nyssen (52 ans). (Belga)

Les espoirs déçus de Laurent Moor

Politique Le conseiller communal, transfuge de l’opposition Waremme Ensemble vers la majorité PS-IC, fait le bilan un an après.

“*Avec Jacques Chabot, nous avons une vision partagée de l’avenir de Waremme*”. Ainsi s’exprimaient en septembre dernier Laurent Moor et Paulette Evrard, à savoir les deux transfuges de l’opposition Waremme Ensemble vers la majorité PS-IC. Et alors que la rentrée, politique en l’espèce, s’annonce, l’heure est venue de faire un premier bilan.

D’autant que le scrutin communal d’octobre dernier a quelque peu rebattu les cartes. En effet, si le PS emmené par le bourgmestre sortant a conservé sa majorité absolue, c’est de justesse. Face à lui, figurent désormais deux groupes d’opposition, soit Pour Waremme (tendance libérale) et Waremme Alternative.

Lesquels sont pour rappel issus de la scission de l’ancien cartel d’opposition Waremme Ensemble d’où proviennent donc les deux transfuges. Si ces derniers ont justifié en leur temps leur choix de rallier les troupes socialistes tout en conservant leur identité et en les incitant à “ouvrir” leur majorité, entendant privilégier “*les valeurs et les personnes*” plutôt que les étiquettes partisanes, ils voulaient également en profiter pour faire bouger les lignes politiquement parlant.

À l’heure désormais d’un premier bilan, celui fait par Laurent Moor, qui a manqué de peu l’accession à un poste d’échevin, est loin d’être rose. En effet, s’il reconnaît que le PS a fait preuve d’ouverture, celle-ci n’a pas été assez importante selon lui. Et le conseiller communal d’évoquer à l’appui de ses dires plusieurs dossiers vus comme étant “*des défis majeurs*” pour Waremme.

À savoir en l’espèce et en premier lieu la thématique de la mobilité, qu’il s’agisse des difficultés de circulation ou encore des solutions douces. “*On a pris beaucoup de retard à cet égard*”, juge-t-il. Comme en matière de “Smart City”, soit son “dada”, ainsi qu’en ce qui concerne les relations majorité-opposition (“*il y a deux tendances au sein du PS*”), la santé, l’économie, etc.

Bruno Boutsen

TONNEAU

Laurent Moor et Paulette Evrard, les deux transfuges de l’opposition Waremme Ensemble vers la majorité PS-IC.

© S.A. IPM 2019. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur ou de ses ayants droit.